



**INSTITUT DE FORMATION
DE LA BOURSE DE TUNIS**



RAPPORT ANNUEL ANNEE 2015

SOMMAIRE

L'INSTITUT	P4
LA GOUVERNANCE	P6
APERÇU GENERAL	P8
RECAPITULATIF DES ACTIVITES	P9
CYCLES DE FORMATION	P13
SEMINAIRES DE FORMATION	P24
EXAMENS	P36
AUTRES ACTIVITES ET REALISATIONS	P40
RAPPORT FINANCIER	P42
RESOLUTIONS	P62

MISSIONS DE L'IFBT

Alimentant la place financière tunisienne par des compétences hautement qualifiées dans les domaines des activités financières, des métiers et techniques de marché, l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT), s'engage depuis sa création en 2000 à :

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT) est le centre de formation de l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB), agréé le 04 Juin 2004 par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, N° d'agrément 04 620 11.

Doter la place financière de Tunis d'une structure dédiée permettant d'accompagner le développement des activités financières et de renforcer le professionnalisme de ses acteurs.

Répondre aux besoins de formation et de perfectionnement exprimés par les professionnels de la place, face aux exigences des nouveaux métiers générés par la spécialisation, et ce dans un environnement financier évolutif.

ACTIVITES DE L'IFBT

L'IFBT propose une large gamme de formations répondant aux différentes exigences des professionnels de la finance :

- Formations pour certifications professionnelles ;
- Formations pour certifications internationales ;
- Séminaires de formation ;
- Formations à la carte.

A qui s'adresse la formation ?

L'IFBT s'adresse aux professionnels de la finance qui souhaitent développer les compétences de leurs collaborateurs dans les métiers et les techniques de marché :

- Intermédiaires en bourse et sociétés de gestion ;
- Banques, assurances et autres institutions financières ;
- Entreprises ;
- Autorités de tutelle,...



GOUVERNANCE

Administrateurs



Adel GRAR

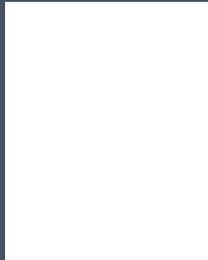
Président

du Conseil d'administration



Association

des Intermédiaires en Bourse



**Samia
BATA**

Attijari
Intermediation



**Sonia
DEKHILI**

BNA
CAPITAUX



**Mehdi
BACH HAAMBA**

CGI



**Yassine
BOUZIRI**

MAC SA



**Zaher
JEBALI**

SCIF

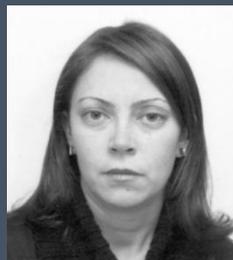


**Ilyes
BAILI
STB
Finance**



Adel GRAR

Président Directeur
Général



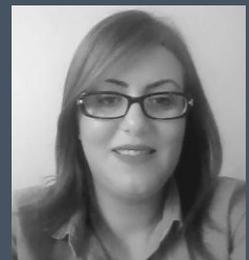
Dorra HMAIED

Directrice



Soumaya YAAKOUBI

Responsable pédagogique



Olfa SWIDEN

Assistante administrative

Cabinet FINOR
Commissaire aux Comptes

Moncef SELLAMI
Expert-comptable



RECAPITULATIF DE L'ACTIVITE DE L'ANNEE

En 2015, l'IFBT a poursuivi et renforcé sa stratégie de diversification, une stratégie qui s'appuie essentiellement sur l'adaptation des formations en fonction des besoins exprimés par les professionnels de la Place et aux exigences évolutives du personnel des intermédiaires en bourse, l'élargissement de la gamme des formations en s'orientant vers les professionnels des autres corps de métiers notamment les banques et les assurances, et la recherche de nouvelles certifications internationales susceptibles d'intéresser les professionnels et permettant de hisser leur qualification au niveau des standards internationaux. Face à un environnement concurrentiel et un marché en évolution, l'institut a choisi la voie de la diversification pour continuer à se développer en dépit d'un contexte économique difficile.

Ainsi, cinq formations certifiantes ont été lancées au cours de l'année dans l'objectif de permettre aux professionnels d'approfondir leurs connaissances en matière de produits et marchés financiers et de préparer à l'exercice de certains métiers tels que la gestion d'actifs, la négociation en bourse et le conseil en investissement financier. Les Référentiels Métiers élaborés en collaboration avec l'AIB et les professionnels des métiers de la bourse ont permis d'enrichir les programmes des formations existantes en se basant sur les compétences nécessaires pour l'exercice de chacun des métiers identifiés. Une nouvelle certification internationale "*Risk in Financial Services*" a été validée par *Chartered Institute for securities and Investment* (CISI). Elle offrira aux professionnels qui suivront la formation "*Risk in Financial Services*" au sein de l'IFBT l'opportunité de se présenter à l'examen de la certification, reconnue à l'échelle internationale et attestant d'une expertise professionnelle et des compétences techniques de haut niveau dans le domaine du attestant de la maîtrise des connaissances de base dont doivent désormais justifier les professionnels œuvrant dans les métiers de la gestion des risques.

En parallèle avec les formations certifiantes, une attention particulière a été portée aux séminaires de formation. De nouvelles thématiques intéressant un public plus large ont été abordées. La réglementation, les produits financiers, la gestion des risques, autant de sujets qui nécessitent, en effet, une mise à jour continue des connaissances et un positionnement par rapport aux orientations futures dans ces domaines.

En 16 ans, l'IFBT a réussi à construire une gamme de formations et de certifications capables de satisfaire tous les professionnels de la finance. Il a mis en place un système d'écoute client, véritable retour d'information afin de répondre au mieux à leurs besoins spécifiques. L'institut a la conviction que le développement de la Place n'est concevable sans une mise à niveau des connaissances et des compétences de l'ensemble de ses acteurs.

Récapitulatif des activités

Cycles de formation		
Date	Nombre participants	Répartition des participants
Formation « Gestion d'Actifs » (6^{ème} promotion)		
Octobre 2014 Mars 2015	09	Intermédiaires en bourse (02) - Sociétés de gestion (01) Banques (01) - Assurances (01) - SICAR (01) - CMF (01) - Autres (02)
Formation « Corporate finance » (4^{ème} promotion)		
Mars Juin 2015	08	Intermédiaires en bourse (01) - Banques (02) - SICAR (02) BVMT (01) - Tunisie Clearing (01) - Autres (01)
Formation « Conseiller en placement financier » (2^{ème} promotion)		
Avril Juin 2015	07	Intermédiaires en bourse (03) - Sociétés de gestion (02) CMF (01) - Autres (01)
Formation « Négociateurs en bourse » (Session 2015)		
Octobre Novembre 2015	08	Intermédiaires en bourse (07) - Autres (01)
Formation « Gestion d'actifs » (7^{ème} promotion)		
Novembre 2015 Mars 2016	09	Intermédiaires en bourse (03) - Sociétés de gestion (01) SICAR (01) - CMF (03) - Autres (01)

Séminaires de formation		
Date	Nombre participants	Répartition des participants
Séminaire « Service Facturation Espace Adhérents Tunisie Clearing »		
Février 2015	14	Intermédiaires en bourse (07) - Banques (04) - Autres (03)
Séminaire « L'analyse technique: Applications à travers le logiciel HIGHWAVE »		
Février 2015	07	Intermédiaires en bourse (03) - Banques (02) - SICAR (01) Tunisie Clearing (01)
Séminaire « Mieux communiquer avec ses clients pour convaincre »		
Mars 2015	06	Intermédiaires en bourse (01) - Banques (01) - Tunisie Clearing (01) Autres (03)
Séminaire « Blanchiment d'argent et lutte contre le terrorisme »		
Mai 2015	10	Intermédiaires en bourse (02) - Banques (04) - Assurances (02) CMF (01) - Autres (01)
Séminaire « Contrôle interne et Gestion des risques»		
Septembre 2015	15	Intermédiaires en bourse (01) - Banques (11) - SICAR (01) Tunisie Clearing (01) - Autres (01)
Séminaire « Mesure et Gestion du risque de liquidité »		
Octobre 2015	11	Sociétés de gestion (01) - Banques (05) - CMF (01) Tunisie Clearing (01) - Autres (03)
Séminaire « Comptabilité OPCVM »		
Octobre 2015	11	Intermédiaires en bourse (03) - Sociétés de gestion (01) Banques (04) - CMF (02) - Tunisie Clearing (01)
Séminaire « Lecture et Analyse des états financiers d'une banque »		
Novembre 2015	09	Intermédiaires en bourse (01) - Banques (04) - BVMT (01) CMF (01) - Tunisie Clearing (01) - Autres (01)
Séminaire « Réglementation FATCA: Modalités d'application et de reporting »		
Novembre 2015	34	Intermédiaires en bourse (19) - Sociétés de gestion (02) Banques (07) - Assurances (05) - CMF (01)
Séminaire « Perfectionnement à l'analyse financière »		
Novembre 2015	09	Intermédiaires en bourse (02) - Sociétés de gestion (02) Banques (01) - BVMT (02) - CMF (02)
Séminaire « Contrôle de gestion et pilotage de la performance »		
Décembre 2015	08	Intermédiaires en bourse (03) - Banques (02) - Assurances (01) Autres (02)

Examens pour l'obtention de certifications professionnelles et internationales		
Date	Nombre participants	Répartition des participants
Examen pour l'obtention de la carte « Négociateurs en bourse »		
Session 2015	08	Intermédiaires en bourse (08)
Examen pour l'obtention de la carte « Gestionnaire de portefeuille »		
Session Juin 2015	10	Intermédiaires en bourse (01) - Sociétés de gestion (01) Banques (01) - CMF (01) - SICAR (01) - Assurances (01) - Autres (04)
Session de rattrapage	05	Intermédiaires en bourse (01) - Sociétés de gestion (01) Banques (01) - Autres (02)
Examen pour l'obtention de la certification « International Certificate in Investment Management »		
Année 2015	02	Banques (01) - CMF (01)
Examen pour l'obtention de la certification « Certificate in Corporate Finance »		
Année 2015	13	Intermédiaires en bourse (02) - Sociétés de gestion (02) - Banques (01) - SICAR (04) - Tunisie Clearing (02) - BVMT (01) - Autres (01)
Examen pour l'obtention de la certification « International Certificate in Wealth and Investment Management »		
Année 2015	02	Intermédiaires en bourse (01) - Sociétés de gestion (01)



CYCLES DE FORMATION

Formation « Gestion d'actifs »

Objectifs :

- Permettre aux professionnels d'approfondir leurs connaissances en matière de produits et marchés financiers et de maîtriser les enjeux et le fonctionnement de la gestion d'actifs ;
- Préparer à l'exercice du métier de Gestionnaire de portefeuille et de Gestionnaire de fonds.

Public cible :

Professionnels œuvrant dans le domaine de la gestion d'actifs au sein des différentes institutions financières souhaitant s'approprier de nouvelles connaissances et habilités en matière de gestion d'actifs.

Les + de la formation

Formation préparant à :

- l'examen en vue de l'obtention de **la carte professionnelle de « Gestionnaires de portefeuille »** délivrée par l'Association des Intermédiaires en Bourse ;
- l'examen de **la certification internationale « *International Certificate in Investment Management* »** attribuée par «*Chartered Institute for Securities & Investment* » (CISI).

Dates

Sixième promotion : **Octobre 2014 – Mars 2015**

Septième promotion : **Novembre 2015 – Mars 2016**

Modules	Intervenants
Marchés et Produits Financiers & Gestion OPCVM & Produits de taux	<p>Analyste financier senior – BEI</p> <p>Mahmoud BABAY</p> <p>Titulaire d'un mastère en Finance de l'ISG Tunis et la Certification CIIA de l'ACIIA</p>
Réglementation	<p>Juriste – Conseil du Marché Financier</p> <p>Mehdi BEN MUSTAPHA</p> <p>Titulaire d'un DEA en Droit des Affaires de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis</p>
Mathématiques financières de Marché et Statistiques	<p>Maître-assistant – IHEC Sousse</p> <p>Skander SLIM</p> <p>Titulaire d'un Doctorat en Finance Quantitative de l'Université de Paris X – Nanterre</p>
Théorie de portefeuille & Produits dérivés	<p>Maître assistante - ISCAE Manouba</p> <p>Ines ALLOUCHE</p> <p>Titulaire d'un doctorat en Sciences de gestion de la FSEG de Tunis</p>
Analyse des indicateurs Economiques et financiers	<p>Maître-assistante en Sciences Economiques – Consultante ONU</p> <p>Neila AMARA</p> <p>Titulaire d'un diplôme en Sciences Economiques de l'université de Paris IX Dauphine</p>
Analyse financière et boursière	<p>Maître de conférences – IHEC Carthage</p> <p>Abdelkader BOUDRIGUA</p> <p>Titulaire d'un doctorat en Sciences de Gestion de la FSEG de Tunis</p>

<p>Gestion de Portefeuille: Stratégies et mesure de performance</p>	<p>Jean-Charles BERTRAND</p> <p>Directeur de la Gestion Obligataire et de la Gestion <i>Absolute Return</i> - SINOPIA - HSBC France</p> <p>Titulaire d'un DEA en Probabilités et Finance de l'ESSEC Paris</p>
<p>Back-office et contrôle</p>	<p>Houda BOUSSLAMA</p> <p>Responsable de contrôle interne et de conformité – BNA Capitaux</p> <p>Titulaire d'un mastère en gestion de la Faculté des Sciences de Tunis, ayant suivi la formation « Contrôleurs internes » à l'IFBT</p>

Objectifs :

- Acquérir les compétences nécessaires à l'analyse et l'évaluation financière des sociétés ;
- Développer vos capacités de diagnostic, d'analyse, de synthèse, de jugement et de prise de décision ;
- Appréhender la réglementation liée à la Corporate Finance ;
- Actualiser et approfondir vos connaissances dans le métier selon les standards internationaux.

Public cible :

Cadres financiers des institutions financières, analystes financiers des intermédiaires en bourse, des sociétés de gestion et des SICAR, directeurs financiers de groupes industriels, ... et, en général tous les professionnels utilisant les techniques d'analyse financière et d'évaluation.

Les + de la formation

- Formation préparant à l'examen en vue de l'obtention de **la certification internationale « Certificate in Corporate Finance »** délivrée par «Chartered Institute for Securities & Investment » (CISI) ;
- Etape incontournable pour les professionnels souhaitant poursuivre des formations plus spécialisées en finance et plus particulièrement en matière d'analyse financière.

Dates

Quatrième promotion : **Mars – Juin 2015**

Modules	Intervenants	
Analyse financière	<p>Khaled ZOUARI</p>	<p>Maître-assistant – IHEC Carthage Titulaire d'un doctorat en Sciences de gestion de l'université Rennes I</p>
Méthodes Quantitatives Appliquées à la Corporate Finance	<p>Abdelkader BOUDRIGUA</p>	<p>Maître de conférences – IHEC Carthage Titulaire d'un doctorat en Sciences de Gestion de la FSEG de Tunis</p>
Structure du Capital & Introduction à l'évaluation	<p>Olfa BEN OUDA</p>	<p>Professeur – IHEC Carthage Titulaire d'un doctorat en Finance de l'Université Paris-Dauphine</p>
Réglementation	<p>Mehdi BEN MUSTAPHA</p>	<p>Juriste – Conseil du Marché Financier Titulaire d'un DEA en Droit des Affaires de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis</p>
Corporate Transactions	<p>Arnaud SAINT-CLAIR</p>	<p>Executive Director – Saint-Clair Finance Titulaire d'un mastère Finance & Stratégie de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris</p>

Objectifs :

- Appréhender l'environnement réglementaire relatif aux services d'investissement financier en Tunisie ;
- Acquérir les principes d'une communication efficace afin d'identifier les besoins du client et déterminer ses objectifs en matière d'investissement ;
- Approfondir les connaissances en matière d'instruments financiers et de produits bancaires

Public cible :

Collaborateurs exerçant, ou appelés à exercer, des fonctions de Front-office au sein des Sociétés d'intermédiation financière, des Institutions bancaires et des Sociétés d'assurances.

Les + de la formation

- Formation préparant à l'exercice des métiers de sales, commercial, chargé de clientèle Banques / Assurances, ...
- Formation préparant à l'examen en vue de l'obtention de la certification internationale « Certificate in Corporate Finance » délivrée par «Chartered Institute for Securities & Investment » (CISI).

Dates

Deuxième promotion : **Avril – Juin 2015**

Modules	Intervenants
Analyse économique	<p>Professeur – IHEC Carthage</p> <p>Abderrazak ZOUARI</p> <p>Titulaire d'un doctorat en Sciences économiques de l'université de la Sorbonne - Président du conseil de l'UBCI</p>
Marchés et Produits Financiers & Planification financière et analyse de l'investissement	<p>Analyste financier senior – BEI</p> <p>Mahmoud BABAY</p> <p>Titulaire d'un master en Finance de l'ISG Tunis et la Certification CIA de l'ACIIA</p>
Réglementation des services d'investissement	<p>Juriste – Conseil du Marché Financier</p> <p>Mehdi BEN MUSTAPHA</p> <p>Titulaire d'un DEA en Droit des Affaires de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis</p>
Traitement et négociation des ordres	<p>Chef division cotation à la Bourse de Tunis</p> <p>Tarek NASRI</p> <p>Titulaire d'une maîtrise en Finance de l'ISG de Tunis et de la Certification CIA</p>
Produits d'assurance	<p>Directeur Central Technico-Commercial - Assurances Hayett</p> <p>Skander LAHRIZI</p> <p>Titulaire d'un diplôme de troisième cycle de l'IFID Tunis</p>
Produits bancaires	<p>Directeur de la clientèle – AMEN BANK</p> <p>Slim JOMAA</p> <p>Titulaire d'un DEA en Gestion de la FSEG de Tunis</p>

<p>Communication et Gestion de la relation client</p>	<p>Assistante – IHEC Carthage</p> <p>Amel SAFFAR</p> <p>Titulaire d'un mastère en Marketing de l'Université HEC Montréal</p>
<p>Traitement fiscal des produits d'investissement</p>	<p>Consultant</p> <p>Hassine TRAD</p> <p>Titulaire d'un DEA en Gestion de la Faculté des Sciences Economiques de Tunis</p>
<p>Techniques de vente et Marketing des produits d'investissement</p>	<p>Professeur – FSEG Tunis</p> <p>Neji BOUSSLAMA</p> <p>Titulaire d'un doctorat en Marketing de l'Université Paris IX Dauphine</p>

Objectifs :

- Permettre aux professionnels d'approfondir leurs connaissances en matière des produits traités et des opérations sur titres, des textes législatifs et des techniques utilisées pour évaluer les tendances du marché en temps réel et déceler le ou les moments opportuns au cours d'une séance pour intervenir et effectuer les ordres ;
- Préparer à l'exercice du métier de Négociateur en bourse.

Public cible :

Personnel des Intermédiaires en Bourse appelé à négocier sur la plateforme de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Les + de la formation

- Séances d'applications pratiques et d'essais permettant d'entraîner les stagiaires et de tester leur capacité à manipuler les différents outils du système de négociation et de gérer les événements afférents à une séance de cotation ;
- Formation préparant à l'examen en vue de l'obtention de **la carte professionnelle de « Négociateurs en bourse »** délivrée par l'Association des Intermédiaires en Bourse.

Dates

Session 2015 : **Octobre – Novembre 2015**

Modules	Intervenants	
Marchés et Produits Financiers	Moez JABEUR	DGA – BIAT Asset Management Titulaire d'une licence en Sciences Economiques et de Gestion de la FSEG de Tunis et du diplôme <i>Certified International Investment Analyst</i> (CIIA)
Négociation	Tarek NASRI	Chef division cotation à la Bourse de Tunis Titulaire d'une maîtrise en Finance de l'ISG de Tunis
Back-office et Contrôle	Houda BOUSSLAMA	Responsable de contrôle interne et de conformité – BNA Capitaux Titulaire d'un mastère en management de la Faculté des Sciences de Tunis,
Réglementation	Mehdi BEN MUSTAPHA	Juriste – Conseil du Marché Financier Titulaire d'un DEA en Droit des Affaires de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis



SEMINAIRES DE FORMATION

Objectifs :

- Présenter la facturation de Tunisie Clearing (instruction n°1/2014) ;
- Connaître le nouveau service de consultation des factures via l'Espace Adhérents ;
- Effectuer des test pratiques via l'Espace Adhérents ;
- Fournir une explication du guide.

Public cible :

Intermédiaires en bourse, banques, sociétés émettrices des valeurs mobilières cotées.

Formateur :

Cadres de Tunisie Clearing

- Khaled ZGAYA
- Imed SAKIS

Dates et lieu :

05 février 2015 au Siège de l'IFBT

Objectifs :

- Maîtriser les principaux outils d'analyse technique ;
- Construire et interpréter des graphiques ;
- Appliquer les indicateurs techniques ;
- Mettre au point une stratégie.

Public cible :

Gérants de portefeuille, Brokers, Analystes financiers, Opérateurs de salles de marché.

Formateur :

David FURCAJG

- Analyste technique professionnel (Diplômé CFTe) et économiste (Diplômé de Sciences Po Paris)
- Vice-président de l'Association Française des Analystes Techniques (AFATE)
- Professeur d'analyse technique à l'Université de Paris Dauphine et Trader actions/indices/devises.

Dates et lieu :

25 & 26 février 2015 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Améliorer la communication et la relation avec les clients ;
- Développer leurs compétences en communication verbale, para-verbale et gestuelle ;
- Développer leurs compétences en écoute et interaction pour anticiper et éviter les incompréhensions ;
- Adapter la communication aux situations et aux personnes, même en situations difficiles.

Public cible :

Chargés de clientèle, Conseillers commerciaux, chefs d'agence auprès des institutions financières, et tous ceux pour qui la communication commerciale est un exercice quotidien et qui souhaitent aller plus loin en utilisant les techniques des professionnels.

Formateur :

Amel SAFFAR

- Enseignante de Marketing à IHEC Carthage
- Consultante formatrice en gestion commerciale et techniques de communication et de vente

Dates et lieu :

24 - 25 mars 2015 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Prendre connaissance des notions, techniques et pratiques de blanchiment et de financement du terrorisme ;
- Apprendre à repérer une opération de blanchiment notamment dans les activités bancaires , de gestion d'actifs et d'intermédiation financière ;
- Appréhender le cadre légal de la lutte anti-blanchiment (obligations réglementaires et évolutions récentes au niveau national et international) ;
- Acquérir une culture de risque et de vigilance anti-blanchiment ;
- Maitriser les outils de lutte contre le blanchiment ;
- Acquérir les bases nécessaires pour analyser les opérations suspectes et assurer leur suivi.

Public cible :

- Responsables de la lutte anti-blanchiment dans les banques, les sociétés d'intermédiation financière et les sociétés de gestion ;
- Responsables clientèle dans les banques, les sociétés d'intermédiation financière et les sociétés de gestion.

Formateur :

Jean-Michel BARANI

- Directeur Adjoint de la Conformité en charge de la LCB-FT chez International Financial Data Services (filiale de State Street Bank) au Luxembourg
- Consultant formateur au sein de l'Association Française de Gestion (AFG) dans les domaines de la Conformité bancaire et financière, la lutte contre le blanchiment et les abus de marché.

Dates et lieu :

13 - 14 mai 2015 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de la gestion des risques au sein de l'institution financière;
- Maîtriser les principaux outils en matière d'identification et d'évaluation des risques et des contrôles;
- Sensibiliser aux enjeux transverses de la gestion des risques et du contrôle interne quelle que soit la fonction et le positionnement au sein de l'institution financière.

Public cible :

Responsables et cadres exerçant dans les directions comptables et financières, Contrôleurs de gestion, Risk managers, Auditeurs internes et Inspecteurs, ...

Connaissances /Compétences acquises à l'issue de la formation :

- Outil de priorisation pour la gestion des risques au sein de l'entreprise ;
- Analyse cause-conséquences d'incidents types pour la définition de plans d'actions ;
- Structure des contrôles au sein de l'entreprise ;
- Rôle des différents acteurs du contrôle interne (audit interne, contrôleurs, management, opérationnels).

Formateur :

Georges CHAPPOTEAU

- Maître de Conférences Associé à l'IAE de Paris
- Directeur Associé du cabinet *Sigma Partners*, cabinet de conseil spécialisé en gestion des risques et efficacité opérationnelle

Dates et lieu :

29 - 30 septembre 2015 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Comprendre le risque de liquidité ;
- Savoir analyser, mesurer, gérer et maîtriser le risque de liquidité ;
- Comprendre les aspects réglementaires concernant le risque de liquidité (Bâle II et Bâle III) ;
- Savoir implémenter les ratios de liquidité.

Public cible :

Responsables et collaborateurs des différentes institutions financières incluant :

- les responsables de la gestion du risque ;
- les responsables de contrôle interne et conformité ;
- les responsables ALM, les gestionnaires d'actifs, ...

Formateur :

Tarek LAJNEF

- Senior Risk Manager chez Vega Investment Managers, Groupe Natixis - Paris
- Titulaire du Certificat en gestion des risques PRM (Professional Risk Manager)

Dates et lieu :

06 - 07 octobre 2015 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Maitriser les aspects juridiques relatifs aux activités des OPCVM et notamment en matière des formes d'OPCVM ainsi que les autres aspects juridiques en relation avec le CMF ;
- Maitriser les aspects fiscaux et notamment en matière d'imposition des plus-values et des dividendes ;
- Appréhender les schémas comptables de toutes les opérations réalisées par les OPCVM ;
- Connaître les différents postes des états financiers, savoir établir et analyser des états financiers d'OPCVM ;
- Mettre en pratique les connaissances acquises dans des cas pratiques.

Public cible :

Les acteurs de l'industrie financière, notamment :

- les comptables et contrôleurs au sein des intermédiaires en bourse ;
- les dépositaires des banques ;
- les analystes financiers ;
- les sociétés de gestion d'actifs.

Formateur :

Chiheb GHANMI

- Expert comptable, spécialiste du secteur financier
- Enseignant de comptabilité sectorielle (OPCVM, Banque et assurances) à l'Université tunisienne (IHEC et ISCAE)

Dates et lieu :

07 - 08 octobre 2015 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Appréhender, analyser et interpréter les états financiers des établissements bancaires ;
- Maîtriser la méthodologie nécessaire pour mener l'analyse des engagements et des revenus y afférents ;
- Analyser et évaluer le portefeuille-titres dans la banque ;
- Réaliser une analyse de la solvabilité et de la performance à partir des grands ratios bancaires.

Public cible :

- Managers, collaborateurs et toute personne d'un établissement bancaire souhaitant connaître et maîtriser la logique comptable et financière d'une banque ;
- Contrôleurs de gestion, gestionnaires de portefeuille, analystes financiers, ...

Formateur :

Chiheb GHANMI

- Expert comptable, spécialiste du secteur financier
- Enseignant de comptabilité sectorielle (OPCVM, Banque et assurances) à l'Université tunisienne (IHEC et ISCAE)

Dates et lieu :

03 - 04 novembre 2015 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

Acquérir les connaissances ci-dessous mentionnées:

- Les spécificités de la réforme FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) ;
- Les modalités d'intégration du projet FATCA ;
- Les obligations de conformité et les conséquences de non-conformité ;
- Les mesures d'identification des nouveaux clients à implémenter ;
- Et les modalités du reporting.

Public cible :

- Managers, collaborateurs et toute personne d'un établissement bancaire souhaitant connaître et maîtriser la logique comptable et financière d'une banque ;
- Contrôleurs de gestion, gestionnaires de portefeuille, analystes financiers, ...

Formateur :

Aline AZIZ

- Responsable de la conformité et de la lutte contre le blanchiment d'argent au sein du Groupe Crédit Libanais – Liban
- Directrice de l'unité de formation du groupe dédiée à la conformité et la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Dates et lieu :

25 - 26 novembre 2015 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Savoir analyser de façon précise et simple la situation financière d'une entreprise, en insistant sur les points spécifiques à analyser dans le cadre de l'économie tunisienne ;
- Appréhender les évolutions comptables récentes et les principales pratiques de la consolidation des comptes (point sur les traitements des goodwill en cas d'acquisitions, la structure des fonds propres et des revenus) ;
- Savoir réaliser un diagnostic et une valorisation d'une entreprise (cas local) et comprendre dans ce cadre le point de vue du chef d'entreprise et surtout des investisseurs dans l'entreprise dont les créanciers et les actionnaires ;
- Etudier le comportement des marchés financiers en situation de crise.

Public cible :

- Dirigeants et cadres souhaitant se perfectionner dans l'analyse financière ;
- Directeurs administratifs et financiers ;
- Analystes et gestionnaires d'actifs ;
- Contrôleurs de gestion ;
- Experts comptables, ...

Formateur :

Jean-Noel VIEILLE

- Directeur général délégué chez 360 Hixance Am, société spécialisée dans la gestion de fonds actions et obligataires pour une clientèle privée et institutionnelle
- Enseignant d'analyse financière, gestion de portefeuille, marchés financiers et évaluation financière à l'Université Paris-Dauphine

Dates et lieu :

26 - 27 novembre 2015 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Maitriser les aspects pratiques de la fonction Contrôle de gestion ainsi que les nouveautés dans cette discipline;
- Elaborer un programme en vue de mettre en place ou d'améliorer les systèmes de Contrôle de Gestion, Gestion budgétaire et Tableaux de Bord avec adaptation au contexte;
- Mettre en place rapidement un dispositif de Veille et d'alerte contre les risques certains ou potentiels et piloter et suivre la performance de l'entreprise.

Public cible :

- Directeurs Financiers, Administratifs, Comptables et du Contrôle de Gestion, ...
- Cadres et Responsables Financiers, Comptables et Administratifs, Contrôleurs, ...
- Cadres concernés par des projets de Contrôle de gestion, Gestion budgétaire ou Tableaux de bord et de veille, ...
- Chercheurs dans le domaine.

Formateur :

- Responsable de la Direction du Budget d'une Grande Institution Financière Privée
- Enseignant aux Ecoles d'ingénieurs et Ecoles de gestion

Dates et lieu :

16 - 17 décembre 2015 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis



**EXAMENS
POUR L'OBTENTION DE
CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES
ET INTERNATIONALES**

Examen pour l'obtention de la carte « Gestionnaire de portefeuille »

Pour être admis et prétendre à l'obtention de la carte « **Gestionnaire de portefeuille**», le candidat doit satisfaire les deux conditions suivantes :

- Obtenir au moins la **moyenne générale** de **10/20** entre les blocs I, II et III, soit l'équivalent de **150 points** sur 300 ;
- Obtenir au moins la **moyenne** dans chacun des modules « **Gestion de portefeuille** » soit **40 points/80** et au moins **21 points/60** pour le module « **Gestion obligatoire** ».

Examen «Gestionnaires de portefeuille » - Session Juin 2015		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
6 ^{ème} promotion : 09 Candidats libres : 01	05	50%

Examen «Gestionnaires de portefeuille » - Session de rattrapage (Septembre 2015)		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
6 ^{ème} promotion : 03 Candidats libres : 02	04	80%

Examen pour l'obtention de la carte « Négociateurs en bourse »

Pour être déclaré définitivement admis et prétendre à l'obtention de la **carte « Négociateurs en bourse »**, le candidat doit réussir conjointement les épreuves des volets théorique et pratique de la formation :

- La réussite à l'épreuve théorique est conditionnée par l'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à treize sur vingt (**13/20**) sous réserve de ne pas être éliminé de l'épreuve. L'élimination est entraînée par l'obtention d'une note inférieure à cinq sur vingt (**05/20**) pour les modules «**Négociation**» et «**Réglementation**». La moyenne de l'épreuve théorique est calculée sur la base des coefficients suivants:

Bourse: 1; Négociation: 2; Réglementation: 2; Back Office: 1; Contrôle: 1 ;

- La validation du volet pratique nécessite l'obtention d'un total de fautes inférieur ou égal à **10%** du nombre de questions lors du test pratique.

Examen « Négociateurs en bourse » - Session 2015		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
08	08	100%

Examens pour l'obtention de certifications CISI

Examen pour l'obtention de la certification « *Certificate in Corporate Finance* »

L'obtention de la certification « *Certificate in Corporate Finance* » est conditionnée par la réussite à un examen comportant deux blocs :

- Un bloc « **Réglementation** » testant les connaissances de base de la réglementation et la législation qui sous-tendent les marchés financiers et la conduite des opérations d'investissement en Tunisie. Ce bloc fait l'objet d'un examen d'une heure préparé par l'IFBT et validée par la CISI, prenant la forme de 40 questions à choix multiples. La note de passage est fixée à 70%.
- Un deuxième bloc « **Corporate Finance Technical Foundations** » testant les aspects techniques de l'analyse financière. Il est sanctionné par un examen d'une heure, prenant la forme de 50 questions à choix multiples. La note de passage est fixée à 70%.

Examen « Corporate finance » - Résultats de l'année 2015		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
13	07	53.85%

Examen pour l'obtention de la certification «*International Certificate in Investment Management*»

L'obtention de la certification « *International Certificate in Investment Management* » est conditionnée par la réussite à un examen comportant deux blocs :

- Un bloc « **Réglementation** » testant les connaissances de base de la réglementation et la législation qui sous-tendent les marchés financiers et la conduite des opérations d'investissement en Tunisie. Ce bloc fait l'objet d'un examen d'une heure préparé par l'IFBT et prenant la forme de 40 questions à choix multiples. La note de passage est fixée à 70%.
- Un deuxième bloc « **International Investment Management** » testant les aspects techniques de la gestion d'actifs. Il est sanctionné par un examen de deux heures prenant la forme de 100 questions à choix multiples. L'examen est préparé par le CISI et est assisté par ordinateur pour une meilleure flexibilité aux candidats. La note de passage est fixée à 65%.

Examen « <i>International Investment Management</i> » - Résultats de l'année 2015		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
02	0	0%

Examen pour l'obtention de la certification «*International Certificate in Wealth and Investment Management*»

L'obtention de la certification « *International Certificate in Wealth and Investment Management* » est conditionnée par la réussite à un examen de 2 heures prenant la forme de 100 questions à choix multiples. La note de passage est fixée à 70%. Cet examen est destiné à évaluer le niveau des acquis des participants dans le domaine de la gestion d'actifs.

Examen « <i>Islamic Finance Qualification</i> » - Résultats de l'année 2015		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
02	0	0%



AUTRES ACTIVITES & REALISATIONS

Une nouvelle certification CISI "Risk in Financial Services"

Afin d'offrir aux candidats la possibilité de faire reconnaître leurs diplômes de formation à l'échelle internationale, l'IFBT a réussi à obtenir une nouvelle accréditation permettant aux candidats de passer les examens de la certification internationale **"Risk in Financial Services"** attribuée par *Chartered Institute of Securities and Investment (CISI)*.

A l'issue de la formation « Risk in Financial Services », les compétences acquises par les candidats leur permettent de se présenter à cet examen international. L'obtention de la certification est conditionnée par la réussite à un examen de deux heures prenant la forme de 100 questions à choix multiples. La note de passage est fixée à 70%. Cet examen est préparé par le CISI et assisté par ordinateur pour une meilleure flexibilité aux candidats.

"Risk in Financial Services" est un diplôme reconnu à l'échelle internationale attestant de la maîtrise des connaissances de base dont doivent désormais justifier les professionnels œuvrant dans les métiers de la gestion des risques. Elle répond à une attente grandissante des institutions bancaires et financières, en termes de collaborateurs spécialisés dans la gestion et la maîtrise des risques suite aux évolutions récentes dans les pratiques du risk management et les changements qu'a connus l'industrie financière durant les dernières années.



Table ronde - Séminaire introductif sur la réglementation FATCA

L'AIB a organisé, en collaboration avec l'IFBT, le 14 Juillet 2015 à la Maison de l'Entreprise, une table ronde - Séminaire introductif sur la réglementation FATCA. La table ronde a été animée par une équipe d'experts du Cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC) constituée de Messieurs David Chretien (Directeur et avocat fiscaliste spécialisé dans FATCA), Hatim Khanjar (Manager et Expert de l'implémentation de FATCA) et Fahdi El Younsi (Senior manager en charge du développement de l'Offre Regulatory en Afrique et notamment FATCA).

Cette table ronde a été marquée par la présence des représentants du Ministère des Finances, du Ministère de la Justice et des différents intervenants de la place financière tunisienne et a été l'occasion pour débattre des modalités de mise en place de la réglementation FATCA et des impacts sur le secteur de l'Asset Management.

Il est à rappeler que la loi américaine FATCA est une loi qui vise à lutter contre la fraude fiscale des contribuables américains qu'ils soient personnes physiques ou morales et qui détiennent des comptes à l'étranger. Cette loi impose aux institutions financières et notamment tunisiennes de communiquer à l'IRS le détail de ces comptes et ce selon la méthode de coopération choisie par la Tunisie, faute de quoi elles encourent des risques de pénalité fiscale et de rupture des transactions avec les correspondants étrangers.

L'événement a été suivi par un séminaire de formation traitant les aspects techniques de la réglementation. Le séminaire s'intitule "Réglementation FATCA: Modalités d'application et de Reporting". Il a été organisé par l'IFBT les 25 et 26 novembre à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis et a été animé par Mme Aline AZIZ, chef du Département de lutte contre le blanchiment d'argent au sein du Groupe Crédit Libanais, Liban et expert FATCA.





INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

construisons
VOTRE CARRIERE

RAPPORT FINANCIER

FINOR

*Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'ordre*

Messieurs les Actionnaires de
l'Institut de formation de la bourse de Tunis « I.F.B.T »,

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire réuni le 30 juillet 2015, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis « I.F.B.T » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 421.279 et un bénéfice de D : 27.246.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis « I.F.B.T », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 1- La direction de l'Institut est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des

procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 3- A notre avis, les états financiers de l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis « I.F.B.T », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

- 4- Comme il est indiqué dans les notes aux états financiers n° 20, le conseil d'administration du 20 mai 2016 a décidé de procéder à des apurements de comptes actifs ayant permis de dégager une perte ordinaire pour D : 3.351.
- 5- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice.
Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.
- 6- Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par l'institut dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires ne sont pas conformes aux dispositions de la loi n° 2000-35 du 21 Mars 2000, des articles 314 et 315 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que celles prévues par le décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 et de l'arrêté du ministère des finances du 28 Août 2006.

Tunis, le 06 juin 2016

Le Commissaire aux Comptes

FINOR


FINOR

*Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'ordre*

Messieurs les Actionnaires de
l'Institut de formation de la bourse de Tunis « I.F.B.T »,

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner, à travers le présent rapport, toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Transfert de charges

Votre société a reçu de l'Association des intermédiaires en Bourse (AIB) un montant de D : 1.000 relatif à sa quote part dans les frais de ménage du local durant l'exercice 2015.

De notre côté, nous n'avons pas relevé au cours de nos investigations d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 06 juin 2016

Le Commissaire aux Comptes

FINOR



BILAN

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	31 Décembre		Variation
		2015	2014	
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		11 858	10 950	908
Moins : amortissements		(10 472)	(7 657)	(2 815)
		<u>1 386</u>	<u>3 293</u>	<u>(1 907)</u>
Immobilisations corporelles		164 943	154 530	10 413
Moins : amortissements		(118 632)	(90 188)	(28 444)
		<u>46 311</u>	<u>64 342</u>	<u>(18 031)</u>
Total des actifs immobilisés	4	<u>47 697</u>	<u>67 635</u>	<u>(19 938)</u>
Autres actifs non courants		-	62 500	(62 500)
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>47 697</u>	<u>130 135</u>	<u>(82 438)</u>
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés		88 206	72 712	15 494
Moins : Provisions		(8 453)	(9 405)	952
	5	<u>79 753</u>	<u>63 307</u>	<u>16 446</u>
Autres actifs courants		142 591	157 171	(14 580)
Moins : Provisions		-	(2 399)	2 399
	6	<u>142 591</u>	<u>154 772</u>	<u>(12 181)</u>
Placements et autres actifs financiers	7	131 028	45 565	85 463
Liquidités et équivalents de liquidités	8	20 210	52 171	(31 961)
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>373 582</u>	<u>315 815</u>	<u>57 767</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>421 279</u>	<u>445 950</u>	<u>(24 671)</u>

BILAN

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	31 Décembre		Variation
		2015	2014	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		150 000	75 000	75 000
Réserves légales		7 500	7 500	-
Réserves extraordinaires		150 000	225 000	(75 000)
Résultats reportés		30 112	70 951	(40 839)
Subvention d'investissement		-	32 032	(32 032)
<u>Total des capitaux propres avant résultat</u>		<u>337 612</u>	<u>410 483</u>	<u>(72 871)</u>
Résultat de l'exercice		27 246	(40 839)	68 085
Total des capitaux propres avant affectation	9	<u>364 858</u>	<u>369 644</u>	<u>(4 786)</u>
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Provisions pour risques et charges		10 645	10 645	-
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>10 645</u>	<u>10 645</u>	<u>-</u>
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	10	1 419	2 160	(741)
Autres passifs courants	11	44 357	63 501	(19 144)
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>45 776</u>	<u>65 661</u>	<u>(19 885)</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>56 421</u>	<u>76 306</u>	<u>(19 885)</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>421 279</u>	<u>445 950</u>	<u>(24 671)</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	31 Décembre		Variation
		2015	2014	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	12	243 774	195 456	48 318
Autres produits d'exploitation	13	105 757	76 823	28 934
Total des produits d'exploitation		349 531	272 279	77 252
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats consommés	14	131 598	146 815	(15 217)
Charges de personnel	15	56 837	67 278	(10 441)
Dotations aux amortissements et aux provisions	16	90 408	50 088	40 320
Autres charges d'exploitation	17	42 905	52 120	(9 215)
Total des charges d'exploitation		321 748	316 301	5 447
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 783	(44 022)	71 805
Charges financières nettes	18	(831)	(2 217)	1 386
Produits financiers	19	3 839	4 458	(619)
Autres gains ordinaires		133	1 271	(1 138)
Autres pertes ordinaires	20	(3 378)	(29)	(3 349)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		27 546	(40 539)	68 085
Impôt sur les sociétés	21	(300)	(300)	-
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES IMPOT		27 246	(40 839)	68 085

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinar)

	31 Décembre		Variation
	2015	2014	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	27 246	(40 839)	68 085
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	16 31 259	37 853 (*)	(6 594)
Reprise sur provisions	16 (3 351)	(265)	(3 086)
Résorptions des charges à répartir	16 62 500	12 500 (*)	50 000
Quote part des subventions inscrites au compte de résultat	13 (32 032)	(16 700)	(15 332)
Variation des :			
Clients et comptes rattachés	5 (15 494)	41 555	(57 049)
Autres actifs courants	6 14 580	144 242	(129 662)
Placements et autres actifs financiers	7 (85 463)	(24 896)	(60 567)
Fournisseurs d'exploitation	10 (741)	(20 963)	20 222
Autres passifs courants	11 (19 144)	(74 347)	55 203
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(20 640)	58 141	(78 781)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 (11 321)	-	(11 321)
Décassements pour charge à répartir d'immobilisations incorporelles	-	(75 000)	75 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(11 321)	(75 000)	63 679
Variation de trésorerie	(31 961)	(16 859)	(15 102)
Trésorerie au début de la période	52 171	69 030	(16 859)
Trésorerie à la clôture de la période	20 210	52 171	(31 961)

(*) Retraité pour les besoins de comparaison

LES NOTES DE PRESENTATION

NOTE 1 : PRESENTATION DE L'INSTITUT

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT) est une société anonyme au capital de D : 150.000. Agréé le 04 Juin 2004 par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, N° d'agrément 04 620 11.

L'institut est administré par un conseil d'administration. Il est dirigé par un Président Directeur Général. Le capital initial était de D : 75.000 divisé en 750 actions de D : 100 chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juillet 2015 a décidé l'augmentation le capital social de D : 75.000 pour le porter à D : 150.000 et ce par l'incorporation de réserves extraordinaires et la création de 750 actions nouvelles gratuites.

L'«I.F.B.T» a pour objectif d'assurer :

- La formation des différentes catégories de personnel des établissements bancaires et financiers dans le domaine de l'activité boursière et financière.
- La formation des cadres, experts et enseignants dans les domaines financier, comptable et ceux liés à la gestion.
- L'organisation et prestation de service de consulting dans les domaines liés à l'objet principal de l'activité de la société.
- La gestion et le suivi des cycles diplômant et cursus de cartes professionnelles.
- L'organisation de congrès, de réunions et de conférences.
- L'édition et la commercialisation des supports pédagogiques.
- La prestation d'autres services liés à l'objet principal de l'activité de la société.
- La participation à toute entreprise liée directement ou indirectement aux activités bancaires, financières, comptables et autres en relation avec son objet.
- La création de filiales et d'instituts tant en Tunisie qu'à l'étranger.

NOTE 2 : CADRE DE REFERENCE RETENU POUR L'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

NOTE 3 : PRINCIPES ET BASES DE MESURES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien.

3.2 Les immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties linéairement à compter du jour de leur mise en exploitation.

Les taux retenus à ce titre sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Matériel informatique	33%
- Equipement de bureau	20%
- Installations générales et aménagements	10%
- Installations techniques, matériel et outillage	10%

3.3 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les pertes et gains de change sont constatés en résultat de l'exercice.

3.4 Réalisation des revenus et rattachement des charges aux produits

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des produits et des charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA collectée », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, TVA déductible ».

Note 4 : Les immobilisations Incorporelles & Corporelles

A la clôture de l'exercice 2015, les immobilisations incorporelles et corporelles, nettes d'amortissements, s'élèvent à D : 47.697, contre D : 67.635, à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<u>Immobilisations</u>	<u>31/12/2015</u>			<u>31/12/2014</u>
	<u>Valeurs brutes</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeurs nettes</u>	<u>Valeurs nettes</u>
Immobilisations Incorporelles				
Logiciel	11 858	(10 472)	1 386	3 293
Total Immobilisations Incorporelles	11 858	(10 472)	1 386	3 293
Immobilisations Corporelles				
Matériel informatique	77 831	(77 698)	133	19 969
Equipements de bureau	21 904	(17 656)	4 248	1 589
Installations générales et aménagements	65 208	(23 278)	41 930	42 784
Total Immobilisations Corporelles	164 943	(118 632)	46 311	64 342
Solde au 31 Décembre 2015	176 801	(129 104)	47 697	67 635

Les mouvements de l'exercice ainsi que les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont présentés au niveau du tableau qui suit :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
Exercice clos le 31 Décembre 2015
(Montants exprimés en dinar)

<u>Taux</u>	<u>Valeurs brutes</u>		<u>Amortissements</u>		<u>VCN</u>
	<u>31.12.14</u>	<u>31.12.15</u>	<u>31.12.14</u>	<u>31.12.15</u>	
		<u>Additions</u>	<u>Dotations</u>		
	<u>10 950</u>	<u>908</u>	<u>7 657</u>	<u>2 815</u>	<u>1 386</u>
33%	10 950	11 858	7 657	2 815	1 386
	<u>154 530</u>	<u>10 413</u>	<u>90 188</u>	<u>28 444</u>	<u>46 311</u>
	<u>77 691</u>	<u>140</u>	<u>57 722</u>	<u>19 976</u>	<u>133</u>
33%	77 691	140	57 722	19 976	133
20%	<u>17 251</u>	<u>4 653</u>	<u>15 662</u>	<u>1 994</u>	<u>4 248</u>
10%	17 251	21 904	15 662	1 994	4 248
	<u>59 588</u>	<u>5 620</u>	<u>16 804</u>	<u>6 474</u>	<u>41 930</u>
	59 588	65 208	16 804	6 474	41 930
	<u>165 480</u>	<u>11 321</u>	<u>97 845</u>	<u>31 259</u>	<u>47 697</u>
	165 480	176 801	97 845	31 259	47 697

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Le poste "Clients et comptes rattachés" se détaille comme suit :

		<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Clients ordinaires	(A)	80 851	64 427	16 424
Clients douteux ou litigieux		8 453	9 405	(952)
Avoir à établir		(1 098)	(1 120)	22
<u>Total Brut</u>		<u>88 206</u>	<u>72 712</u>	<u>15 494</u>
Provisions pour dépréciations des créances		(8 453)	(9 405)	952
<u>Total Net</u>		<u>79 753</u>	<u>63 307</u>	<u>16 446</u>

(A) Les Clients ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>
CGF	8 963
BIAT	6 722
MENA CAPITAL PARTNERS	6 721
ATTIJARI GESTION	5 041
SIDCO SICAR	5 041
UGFS NORTH AFRICA	4 302
AFI MOEZ	3 402
MAXULA BOURSE	3 305
HELION CAPITAL	3 249
ASSURANCE MAGHIRBIA VIE	3 137
BVMT	3 137
AMEN BANQUE	2 823
ATTIJARI INTERMEDIATION	2 510
UNION FINANCIERE	2 174
AMEN INVEST	1 882
BEST INVEST	1 882
BIAT CAPITAL	1 681
FINACORP	1 569
SCIF	1 569
CTAMA	1 569
SOCIETE BELVEDERE SA	1 232
BFPME	1 232
ASSURANCE SALIM	1 232
BTE SICAR	1 098
Autres	5 378
<u>Total</u>	<u>80 851</u>

Note 6 : Autres Actifs Courants

Le poste « Autres actifs courants » qui s'élève, au 31 Décembre 2015, à D : 142.591, contre D : 154.772, au 31 Décembre 2014, se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
BVMT	-	17 471	(17 471)
Produits à recevoir	5 745	1 968	3 777
Charges constatées d'avance	1 779	232	1 547
Etat, report d'impôt	Voir (note 20)	124 036	10 359
Etat crédit de TVA	-	11 887	(11 887)
Etat, TVA déductible	672	1 357	(685)
Retenue à la source certificats non parvenues	-	131	(131)
Comptes d'attente	-	89	(89)
<u>Total brut</u>	<u>142 591</u>	<u>157 171</u>	<u>(14 580)</u>
Provision pour dépréciation	-	(2 399)	2 399
<u>Total net</u>	<u>142 591</u>	<u>154 772</u>	<u>(12 181)</u>

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Le poste « Placements et autres actifs financiers » totalise, au 31 Décembre 2015, D : 131.028, contre D : 45.565 à la même date de l'exercice précédent, représentant exclusivement les placements en titres SANADTT SICAV.

Note 8 : Liquidités et Equivalents de Liquidités

Le poste « Liquidités et équivalents de liquidités » totalise, au 31 Décembre 2015, D : 20.210, contre D : 52.171 à la même date de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Banque	19 554	50 824	(31 270)
Caisse	656	1 347	(691)
<u>Total</u>	<u>20 210</u>	<u>52 171</u>	<u>(31 961)</u>

Note 9 : Capitaux Propres

Les capitaux propres s'élevaient, au 31 Décembre 2015, à D : 364.858, contre D : 369.644, au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Capital social	150 000	75 000	75 000
Réserves légales	7 500	7 500	-
Réserves extraordinaires	150 000	225 000	(75 000)
Résultats reportés (a)	30 112	70 951	(40 839)
Subvention d'investissement	-	32 032	(32 032)
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>337 612</u>	<u>410 483</u>	<u>(72 871)</u>
Résultat de l'exercice	27 246	(40 839)	68 085
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>364 858</u>	<u>369 644</u>	<u>(4 786)</u>

(a) : Les excédents antérieurs se détaillent comme suit :

Excédents antérieurs au 31/12/2014	70 951
Affectation du résultat 2014	(40 839)
<u>Excédents antérieurs au 31/12/2015</u>	<u>30 112</u>

Note 10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » totalise au 31 Décembre 2015 un solde de D : 1.419, contre D : 2.160, au 31 Décembre 2014 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2015</u>
CISI	146
STEG	1 273
<u>Total</u>	<u>1 419</u>

Note 11 : Autres Passifs Courants

Le poste « Autres passifs courants » totalise, au 31 Décembre 2015, D : 44.357, contre D : 63.501, au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Produits constatés d'avance	19 251	52 895	(33 644)
Charges à payer	12 185	4 091	8 094
Autres impôts et taxes (A)	8 128	2 031	6 097
Organismes sociaux	2 392	2 966	(574)
Congés payés	2 401	1 518	883
<u>Total</u>	<u>44 357</u>	<u>63 501</u>	<u>(19 144)</u>

(A) : Les autres impôts et taxes se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Autres impôts et taxes	8 110	2 031	6 079
Retenue à la source sur TVA	18	-	18
<u>Total</u>	<u>8 128</u>	<u>2 031</u>	<u>6 097</u>

Note 12 : Revenus

Le chiffre d'affaires totalise, au 31 Décembre 2015, D : 243.774, contre D : 195.456, au 31 Décembre 2014 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Prestations de services soumises à la TVA	240 606	185 514	55 092
Prestations de services en suspension de la TVA	3 168	9 942	(6 774)
<u>Total</u>	<u>243 774</u>	<u>195 456</u>	<u>48 318</u>

Note 13 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent, au 31 Décembre 2015, D : 105.757, contre D : 76.823, au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Quotes parts subventions d'investissement	-	16 699	(16 699)
Subventions d'exploitation	105 757	60 124	45 633
<u>Total</u>	<u>105 757</u>	<u>76 823</u>	<u>28 934</u>

Note 14 : Achats consommés

Les charges liées à la formation totalisent, au 31 Décembre 2015, D : 131.598, contre D : 146.815, au 31 Décembre 2014 et s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Prestations de services	57 447	57 899	(452)
Achats étrangers	42 429	62 443	(20 014)
Achats locaux	1 080	1 060	20
Achat fournitures de bureau	411	569	(158)
Missions et réceptions	22 942	14 313	8 629
Photocopie et relures	1 305	2 808	(1 503)
Électricité	5 710	7 418	(1 708)
Eau	274	305	(31)
<u>Total</u>	<u>131 598</u>	<u>146 815</u>	<u>(15 217)</u>

Note 15 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 Décembre 2015 à D : 56.837, contre D : 67.278, à la clôture de l'exercice 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Salaires et compléments de salaires	47 815	57 791	(9 976)
Charges sociales	8 287	9 810	(1 523)
Congés payés	735	(323)	1 058
<u>Total</u>	<u>56 837</u>	<u>67 278</u>	<u>(10 441)</u>

Note 16 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Dotations aux provisions	-	3 220	(3 220)
Dotations aux résorptions des charges	62 500	12 500	50 000
Dotations aux amortissements	31 259	34 633	(3 374)
Reprises sur provisions	(3 351)	(265) (*)	(3 086)
<u>Total</u>	<u>90 408</u>	<u>50 088</u>	<u>40 320</u>

(*) Présenté en 2014 parmi les produits d'exploitation.

Note 17 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élevèrent, au 31 Décembre 2015, à D : 42.905, contre D : 52.120, au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Locations	-	3 600	(3 600)
Entretien et réparation	9 131	6 773	2 358
Assurances	265	257	8
Honoraires	7 803	9 203	(1 400)
Publicité, publication et relations publiques	1 435	5 409	(3 974)
Déplacements, missions et réceptions (A)	18 761	18 153	608
Frais postaux et de télécommunication	1 214	1 872	(658)
Services bancaires et assimilés	294	417	(123)
Dons et subventions	200	-	200
Contribution conjoncturelle	-	356	(356)
Impôts et taxes (B)	2 003	3 376	(1 373)
Autres	2 799	2 704	95
Transfert de charges	(1 000)	-	(1 000)
<u>Total</u>	<u>42 905</u>	<u>52 120</u>	<u>(9 215)</u>

(A) Les Déplacements, missions et réceptions se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Voyages et déplacements	11 091	8 674	2 417
Restaurants	2 177	3 441	(1 264)
Missions	2 778	766	2 012
Réceptions	2 715	5 272	(2 557)
<u>Total</u>	<u>18 761</u>	<u>18 153</u>	<u>608</u>

(B) Les impôts et taxes se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
TFP	971	1 149	(178)
FOPROLOS	485	575	(90)
TCL	75	472	(397)
Droits d'enregistrement et de timbres	472	1 180	(708)
<u>Total</u>	<u>2 003</u>	<u>3 376</u>	<u>(1 373)</u>

Note 18 : Charges financières

Les charges financières s'élèvent, au 31 Décembre 2015, à D : 831, contre D : 2.217 au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u> (*)	<u>Variation</u>
Perte de changes	624	780	(156)
Moins value sur cessions de titres SICAV	207	1 265	(1 058)
Moins value latente sur titres SICAV	-	172	(172)
<u>Total</u>	<u>831</u>	<u>2 217</u>	<u>(1 386)</u>

(*) Retraité pour des besoins de comparaisons

Note 19 : Produits financiers

Les produits financiers qui s'élèvent, au 31 Décembre 2015, à D : 3.839, contre D : 4.458, au 31 Décembre 2014, se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Gain de change	604	139 (*)	465
Dividendes	2 429	3 648 (**)	(1 219)
Plus value sur cession de titres SICAV	125	-	125
Plus value latente sur titres SICAV	319	-	319
Intérêts créditeurs	362	671 (*)	(309)
<u>Total</u>	<u>3 839</u>	<u>4 458</u>	<u>(619)</u>

(*) Présentés en 2014 parmi les autres gains ordinaires

(**) Présentés en 2014 parmi les charges financières

Note 20 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes accusent, à la clôture de l'exercice, un solde de D : 3.378 qui englobe essentiellement les appurements décidés par le conseil d'administration du 20 mai 2016.

Note 20 : Impôts sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2015 s'élève à D : 300. Il est déterminé conformément à la législation en vigueur, comme suit :

<u>Résultat comptable net</u>		27 246
<u>A réintégrer</u>		<u>4 023</u>
Impôt sur les sociétés	300	
Moins value latente sur titres sicav 2015	138	
Pertes sur cession titres sicav	207	
Pénalités de retard	20	
Pertes non déductibles	3 358	
<u>A déduire</u>		<u>(66 164)</u>
Subvention d'exploitation	(62 356)	
Moins value latente sur titres sicav 2014	(457)	
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(952)	
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(2 399)	
<u>Réintégration de l'amortissement de l'exercice 2015</u>		31 259
<u>Résultat fiscal avant imputation des reports déficitaires et des amortissements différés</u>		(3 636)
Pertes reportées exercice 2014	(60 997)	
Amortissements différés exercice 2014	(34 633)	
Amortissements différés exercice 2015	(31 259)	
<u>Résultat fiscal de l'exercice</u>		(130 525)
<u>Minimum d'impôt</u>		(300)
Retenues à la source		10 659
Crédit d'impôt dégagé sur la déclaration de 2014		124 036
<u>Crédit d'impôt à reporter</u>		134 395

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 2015 et des rapport général du commissaire aux comptes, approuve les états financiers dudit exercice ainsi que le rapport du Conseil.

Soumise au vote, cette résolution est

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes et approuve les conventions réglementées prévues par les Art 200 et suivants et l'article 475 du code des Sociétés Commerciales tel que prévu par la loi N°2000-9 du 03 Novembre 2000.

Soumise au vote, cette résolution est

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juillet 2015 et de la reconduction de M. Adel GRAR dans ses fonctions de Président Directeur Général lors du Conseil d'administration qui s'en est suivi,

Prend acte du fait qu'il doit être administrateur de la société pour assurer sa fonction de Président Directeur Général

Et décide de rectifier la cinquième résolution votée lors de l'Assemblée du 30 juillet 2015 en la remplaçant par la résolution suivante:

"L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance du mandat des administrateurs actuels:

- AIB
- Adel Grar
- Attijari Intermediation
- BNA Capitaux
- CGI
- MAC SA
- Union Financière

et décide de nommer les administrateurs suivants:

- AIB
- Adel Grar
- Attijari Intermediation
- BNA Capitaux
- CGI
- MAC SA
- SCIF
- STB Finance

Pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

Leur mandat s'achève avec la tenue de l'assemblée qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Soumise au vote, cette résolution est

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserves pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

Soumise au vote, cette résolution est

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2015 et du report à nouveau comme suit :

Résultats reportés 2014	30 111.768
+ Bénéfice 2015	27 245.780
- Réserves légales	2 867.877
	<hr/>
Résultats reportés 2015	54 489.671

Soumise au vote, cette résolution est

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au représentant légal de la société pour faire tous dépôts, publicité, et accomplir toutes formalités légales ou administratives.

Soumise au vote, cette résolution est



Institut de Formation de la Bourse de Tunis

19 bis, Rue Kamel Ataturk, 1001 Tunis

Tél : (+ 216) 71 242 215 – Fax : (+ 216) 71 242 226 – E-mail : info@ifbt.tn – www.ifbt.tn



